



DÉCOUVREZ
L'ÉNERGIE ENTREPRENEURIALE
DE RÉSEAU ENTREPRENDRE CÔTE D'AZUR

Pour créer des emplois,
créons des employeurs

**GUIDE
DU CANDIDAT**

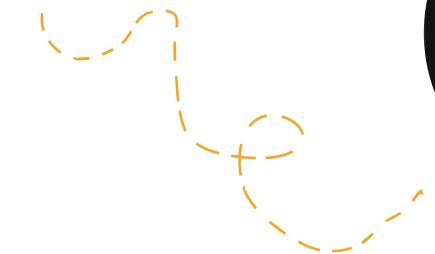


SOMMAIRE

Introduction	p. 2
Réseau Entreprendre	p. 3
Le parcours	p. 9
L'accompagnement amont	p. 11
L'accompagnement aval	p. 15
Le prêt d'honneur	p.17
Réseau Entreprendre Côte d'Azur	p. 19
FAQ	p. 21

INTRODUCTION

«Pour créer des emplois,
créons des employeurs !»



Réseau Entreprendre est un réseau de chefs d'entreprises au service de l'entrepreneuriat créateur d'emplois.

Fondé en 1986 par André Mulliez, son rôle est de fédérer **des dirigeants expérimentés** (les membres) qui accompagnent **bénévolement** des entrepreneurs (les lauréats) dans leur projet **de création, de reprise ou de développement de leur entreprise**.

Aujourd'hui, Réseau Entreprendre compte plus de 60 associations en France et à l'étranger.

LES 3 VALEURS



L'important, c'est la personne

La communauté de Réseau Entreprendre est une communauté de personnes avec des valeurs fortes d'entraide et de partage. C'est l'individu même qui intéresse Réseau Entreprendre.



Le principe, c'est la gratuité

L'accompagnement humain et financier est offert aux lauréats afin que toutes leurs ressources contribuent à la réussite de leur projet. Les chefs d'entreprise qui les accompagnent le font dans un esprit de gratuité et de citoyenneté économique.



L'esprit, c'est la réciprocité

Nos missions permettent un partage de compétences et d'énergie créatrice dans la convivialité.

Les bénéficiaires sont invités à rendre demain à d'autres ce qu'ils reçoivent aujourd'hui, devenant ainsi le maillon d'une chaîne d'entraide entre chefs d'entreprise.

A l'issu des 3 ans d'accompagnements, les lauréats adhèrent à leur tour à l'association.

QUELQUES CHIFFRES

120 H

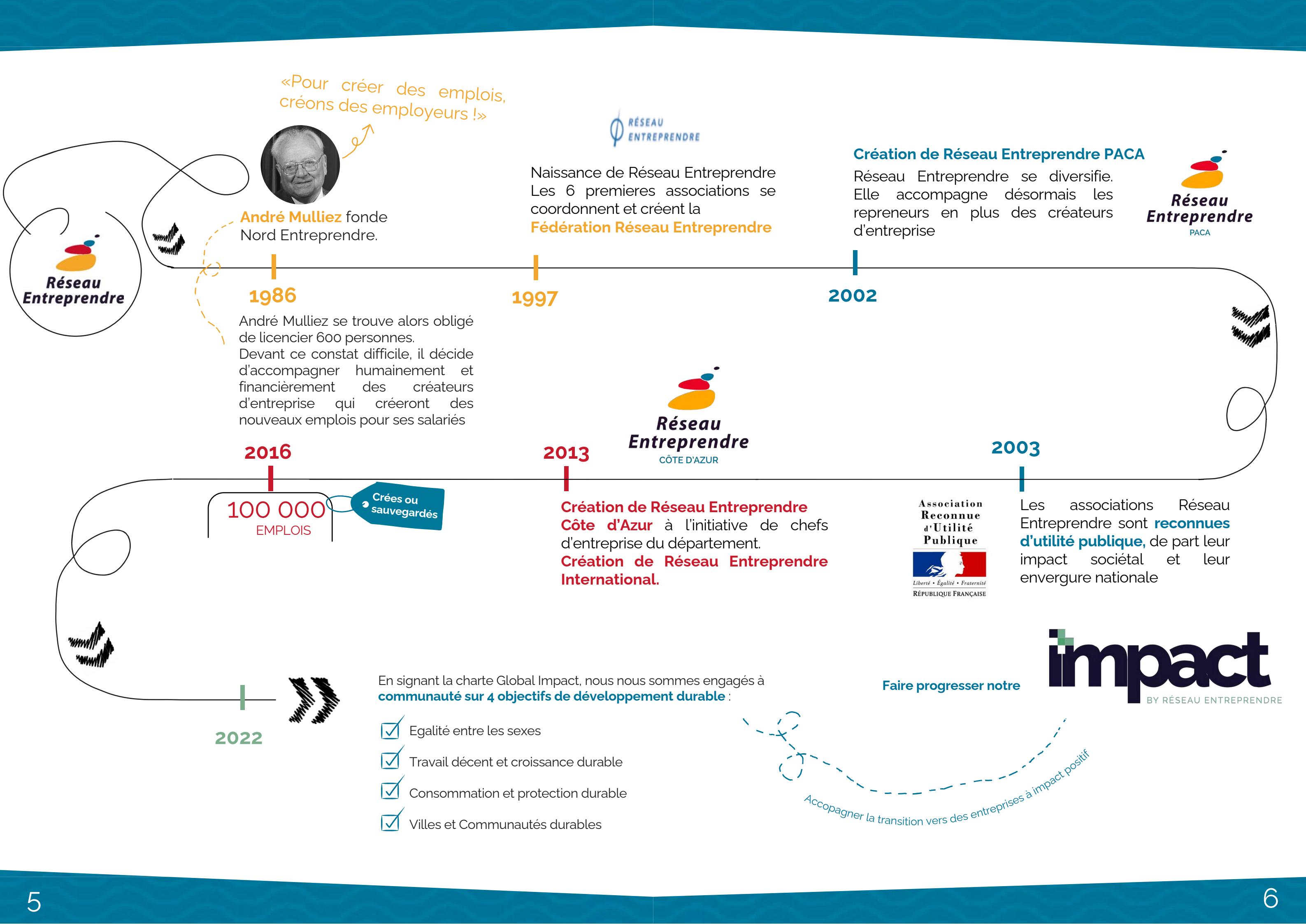
C'est le nombre d'heures moyen que consacrent nos **MEMBRES BÉNÉVOLES** par lauréat.

10 000 €

C'est le coût de fonctionnement de l'association par lauréat, dès sa phase de sélection, la gestion de son prêt et enfin le suivi de son accompagnement.

70%

Des coûts sont pris en charge par les cotisations de nos membres et les dons



L'OFFRE DE RESEAU ENTREPRENDRE



Accompagner

Réseau Entreprendre accompagne des entrepreneurs créateurs d'emplois qui créent, reprennent et développent leur entreprise. Ils sont appelés **lauréats**.

L'offre comprend deux types d'accompagnement :

L'accompagnement individuel

L'accompagnement débute, avant même d'être lauréat, lors d'entretiens individuels de validation avec 4 à 6 membres de Réseau Entreprendre.

Une fois lauréat, l'entrepreneur est accompagné par un/deux membres afin d'apporter du recul et partager leur expérience, sans toutefois intervenir dans la gestion de l'entreprise.

Cette relation de pair à pair se construit sur la durée pendant 3 ans

L'accompagnement collectif

Cet accompagnement est basé sur un des fondamentaux de l'association : l'entraide.

Tous les mois, les lauréats se rencontrent lors de club.

Ces clubs peuvent être animés par un membre sur une thématique particulière qui concerne tout le monde (comment s'adresser à un journaliste, communication sur Linkedin, recrutement et fidélisation des collaborateurs,...).

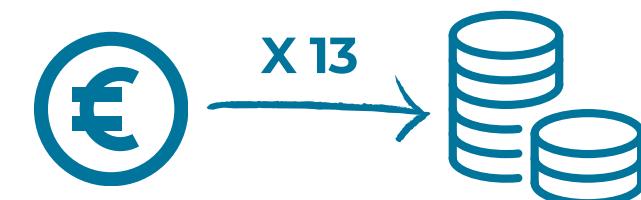
Ces clubs peuvent également être des moments de co-développement entre dirigeants. Chacun vient avec sa problématique du moment, la partage et recueille ainsi les perspectives et expériences des autres lauréats.



Financer

Réseau Entreprendre apporte un soutien financier aux lauréats sous la forme d'un prêt d'honneur **à la personne, sans intérêt et sans garantie**.

Ce prêt et le statut de lauréat constituent un véritable tremplin pour les entrepreneurs. En moyenne, 1€ prêté par Réseau Entreprendre permet de faire un effet de levier de 8 à 13€



Le collège des financeurs PACA



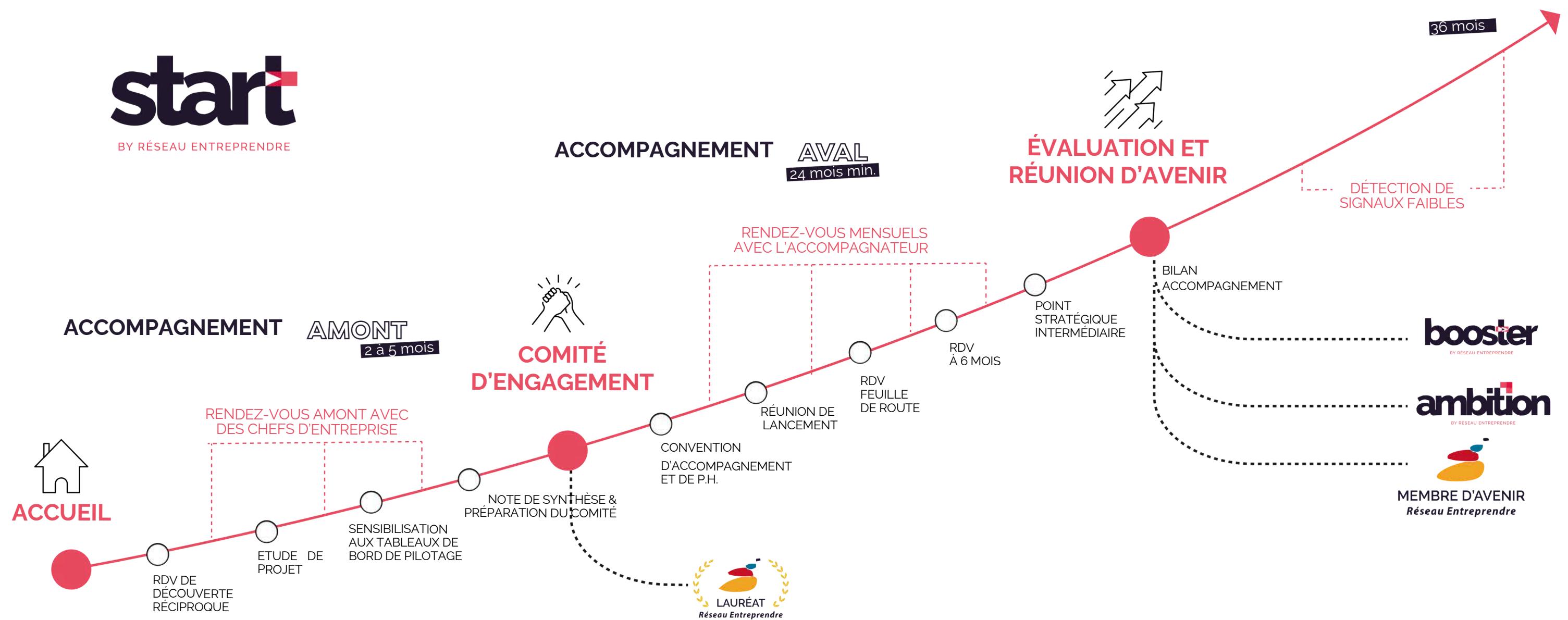
Connecter

Réseau Entreprendre met en place des évènements entre pairs pour favoriser la mise en relation et l'entraide. De plus, grâce à l'annuaire digital, les lauréats bénéficient d'une mise en réseau locale, nationale et internationale.



LE PARCOURS

start
BY RÉSEAU ENTREPRENDRE



LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT AMONT



Les méthodes d'entreprise

Réseau Entreprendre fournit un cadre et des outils afin que l'accompagnement se fasse dans les meilleures conditions et que l'entrepreneur et son entreprise se développent au mieux. L'adhésion et l'engagement de chacun, lauréats, accompagnateurs, équipe opérationnelle est primordiale.

L'ACCOMPAGNEMENT AMONT



Rendez-vous de découverte

Opérationnels de Réseau Entreprendre

Le rendez-vous découverte est conduit par un opérationnel de l'association avec le candidat en tête à tête. L'objectif est d'apprécier la personne (potentiel entrepreneurial, valeurs, accompagnabilité, adéquation avec le projet) et d'évaluer le potentiel de son projet, notamment en terme de création d'emplois.



Rencontre avec le chargé d'étude

Membre de Réseau Entreprendre

Durée : 2 heures

Le chargé d'étude est un membre de Réseau Entreprendre qui est responsable, en collaboration avec l'équipe opérationnelle de [la constitution d'une équipe de 4 à 6 valideurs](#).

Il fait lui-même un rendez-vous le premier rendez-vous de validation, fait le lien avec les valideurs et produit une note de synthèse globale. Cette note de synthèse est envoyée aux membres en amont du comité d'engagement

Le chargé d'étude est présent au Comité d'Engagement (sans droit de vote) pour défendre éclairer les discussions entre membres.



Rendez-vous de validation

Membre de Réseau Entreprendre

Durée : 2 heures

Le rendez-vous de validation est un rendez-vous en tête à tête entre un membre validateur et le candidat.

[Il valide tout ou partie d'un projet](#). Le but est de valider :

- L' accompagnabilité
- Le potentiel entrepreneurial du candidat
- La cohérence financière du projet
- Les créations d'emplois



Le comité d'engagement

Membre de Réseau Entreprendre
Durée : 2 heures

Ce comité composé d'une dizaine de membres prend la décision à l'unanimité d'accompagner humainement et financièrement le porteur de projet qui devient alors Lauréat Réseau Entreprendre Côte d'Azur.

Le comité est présidé par un membre.

Déroulement type d'un comité d'engagement :

1. Présentation du candidat pendant 20 min sans interruption.
2. Questions - Réponses avec le candidat pendant 20 minutes.
3. Délibération avec les membres du comité. La délibération se fait à l'unanimité pour décider d'engager l'Association (ressources financières et humaines) aux côtés du porteur de projet



Comité d'engagement de Jérémy Touitou pour le projet Shake it Prot



Comité d'engagement de Laurent Sala et Arnaud Morel pour le projet Pharmagreen

L'ACCOMPAGNEMENT AVAL



Suivi pendant près de 3 ans

Equipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle Réseau Entreprendre s'engage à suivre le parcours et les évolutions du lauréat.

Le Réseau parle de relation tripartite, entre association accompagnateurs et lauréat. Les trois parties doivent pouvoir communiquer facilement sur le long terme et en toute transparence.

Dans un contexte économique difficile, Réseau Entreprendre souhaite aider au mieux ses lauréats en difficulté et empêcher les autres de l'être.

Des points de suivi sont donc organisés à des étapes clés de l'accompagnement :

Rendez-vous mensuels

Accompagnateur

Leur but est de construire un échange authentique entre le lauréat et son accompagnateur pour l'aider à grandir dans sa dimension de chef d'entreprise. A l'issue de chaque rendez-vous, le lauréat et son accompagnateur remplissent une météo qui permet à l'équipe opérationnelle de s'assurer du bon déroulement de l'accompagnement.

Club des lauréats

Membre et expert extérieur

Les clubs des lauréats sont des rencontres mensuelles entre pairs pour progresser, se former et s'entraider. Interrogés en février 2016, les lauréats répondent à 94% « OUI, l'accompagnement collectif est utile et indispensable ! ». Ces clubs sont souvent thématiques et sont animés par des experts bénévoles ou pris en charge par l'association.

Ces clubs pour le lauréat sont donc gratuits et obligatoires.

Point à 6 mois d'accompagnement

- Entre Association et Lauréat
- Evaluation de la relation avec accompagnateurs : qualité, fréquence de rendez-vous, utilité ?
- Avancement du projet : feuille de route suivi, des modifications à signaler, nouveaux objectifs ?

Point à 1 an d'accompagnement

- Entre Association, Lauréat et Accompagnateurs
- Avancement du projet : feuille de route suivi, des modifications à signaler, nouveaux objectifs ?
- Questions sur la santé de l'entreprise : finances, développement commercial, ressources humaines
- Questions sur la santé du dirigeant : moral et posture, gouvernance, relation associés

Clôture d'accompagnement

- Entre Lauréat et Accompagnateurs
- Evaluer l'évolution de l'entreprise
- Evaluer l'accompagnement
- Objectifs et attentes atteints ?
- Création d'emplois (pilier de Réseau Entreprendre)
- Axe de réciprocité : devenir membre du réseau

FOCUS SUR LE PRET D'HONNEUR

Un prêt d'honneur c'est quoi ?

Le **prêt d'honneur** (dit «PH») est un **prêt personnel** accordé à un créateur, repreneur ou développeur d'entreprise, lauréat de Réseau Entreprendre en tant que personne physique et affecté à un **projet d'entreprise**. Celui-ci dispose alors à titre personnel des fonds prêtés qu'il apporte ensuite à l'entreprise en compte-courants d'associés dans le mois qui suit le versement. L'obtention d'un tel prêt permet à l'entrepreneur de renforcer ses fonds propres et d'accéder plus facilement à un crédit bancaire.

Quel montant est accordé selon votre projet ?

Prêt d'honneur : Parcours Start CREATION

De 15 à 35 K€, sans intérêt et sans garantie

Prêt d'honneur : Parcours BOOSTER

De 30 à 90 K€, sans intérêt et sans garantie

Prêt d'honneur : Parcours Start REPRISE

De 50 à 90 K€, sans intérêt et sans garantie

Si il y a plusieurs associés, le prêt est réparti entre les associés accompagnés et n'est pas cumulable.

Eléments de détermination du montant du PH.

Le **montant du prêt d'honneur est défini lors du comité d'engagement**.

Le **montant du prêt d'honneur ne peut excéder celui apporté par les associés fondateurs**, incluant le capital et les comptes courants,

Le remboursement du prêt d'honneur ?

La **durée total du prêt d'honneur est égale à 59 mois (environ 5 ans)** dont **12 mois de différé**. **Le lauréat rembourse son prêt par prélèvement mensuel sur son compte personnel pendant 47 mois** (environ 4 ans).

En effet, les échéances mensuelles sont **prélevées sur le compte personnel** du lauréat car c'est un prêt à la personne !

Le prêt est à **taux Zéro, sans caution ni garantie** demandée au lauréat. Une assurance invalidité décès est sourcrite par le lauréat, elle représente 0,093 % du montant du prêt.

Les particularités de ce prêt résident dans le fait qu'il est accordé sans intérêts ni garantie. C'est l'association qui supporte le coût de la garantie.

L'emprunteur s'engage sur l'honneur à rembourser le prêt.

Les fonds prêtés proviennent en partie des fonds propres de Réseau Entreprendre, en partie d'avances remboursables consenties par un pool de banques privées **BPMED, SG, Crédit Agricole, et Caisse d'Epargne et BPI**.



RÉSEAU ENTREPRENDRE CÔTE D'AZUR

L'équipe opérationnelle Côte d'Azur



Christophe Colineaux

Président

ccolineaux@reseau-entreprendre.org
04 93 36 45 43



Anabelle Itasse

Directrice

aitasse@reseau-entreprendre.org
06 84 51 94 69



Frédérique Bissier

Chargée d'accompagnement amont

fbisserier@reseau-entreprendre.org
06 12 31 21 53



Stella Celli

Chargée d'accompagnement aval

scelli@reseau-entreprendre.org
06 95 87 98 47



Pauline Bonnet

Chargée de communication et événementiel

pbonnet@reseau-entreprendre.org
06 58 50 32 26

Pour en savoir plus sur Réseau Entreprendre ...

Réseau Entreprendre est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

La gouvernance de l'association est tenue par un conseil d'administrations, composé de 15 membres, tous bénévoles.



FOIRE AUX QUESTIONS

➤ Si j'ai une question ou un problème avec mon accompagnateur ou mon prêt ?

J'en parle tout de suite avec l'équipe opérationnelle et notamment avec Stella Celli (scelli@reseau-entreprendre.org).



➤ Comment est choisi mon accompagnateur?

Parmi tous les membres que tu as rencontré lors de ton parcours, c'est celui avec lequel tu as eu le plus d'affinité. Dans tous les cas et d'un côté comme de l'autre, nous n'imposons pas les accompagnateurs et l'envie doit être partagée.

➤ Mon accompagnement est complètement gratuit. Mais comment se finance Réseau Entreprendre Côte d'Azur?

Réseau Entreprendre Côte d'Azur est une association loi 1901, dont le financement est principalement assuré par les cotisations et dons de ses membres. Plus précisément, la gestion de l'association repose sur deux budgets distincts.

1) un budget de fonctionnement, qui finance le fonctionnement courant de l'association (loyers, salaires ...). Il est couvert à 80% par les cotisations et dons, les 20% restants sont couvert par des subventions venant de la Métropole de Nice, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la communauté du Pays de Grasse

2) un budget de prêt, qui finance les prêts d'honneur accordés aux lauréats. Ce fonds de prêts est pourvu par un pool de banques régionales (Banque Populaire Méditerranée, SG SMC, Crédit Agricole, Caisse d'épargne) complété par la BPI. En 2024, Réseau Entreprendre a engagé 500k€.

Nos membres sont bénévoles,



N'oubliez pas de les remercier !